



MOUVEMENT AUTONOMISTE JURASSIEN

Rassemblement jurassien et Unité jurassienne
Hôtel de la Gare – Place Roland-Béguelin – 2740 Moutier

Déclaration du mouvement autonomiste jurassien

Le Mouvement autonomiste jurassien a pris connaissance de l'accord signé par les cantons du Jura et de Berne sous l'égide de la Confédération suisse. Il approuve le fait que la population jurassienne soit consultée. Il se félicite de même qu'une nouvelle occasion de repenser son destin soit offerte à la partie du Jura détachée de son Etat naturel en 1975. L'accord conclu permet de corriger cette erreur historique et tout doit être fait pour qu'elle le soit.

Le Mouvement autonomiste jurassien s'investira dans le débat politique qui lui est proposé, misant sur la libre confrontation des arguments, afin que le bien commun s'impose. Les Jurassiens n'ont plus été consultés sur leur unité de destin depuis trente-sept ans. L'accord conclu entre les deux cantons concernés ouvre une porte trop longtemps fermée.

La décision prise est opportune, pertinente et correctement conçue. Elle est un acte de sagesse de la part des autorités cantonales et fédérales impliquées dans le dossier. Il appartient maintenant aux citoyens concernés de choisir leur avenir avec clairvoyance.

Mouvement autonomiste jurassien (RJ-UJ)

Moutier, le 20 février 2012